



FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

- Formations INTRA ou INTER
- Événementiel : séminaires, échanges entre CE, journées à thème
- Autres prestations



FORMATION

LE POUVOIR DISCIPLINAIRE

Référence :

118-128-12

Durée :

1 jour

Public :

Membre du service du personnel, Comptable, Assistante, Responsable d'unité. Toute personne désirant acquérir les connaissances nécessaires pour gérer le personnel.

Pré-requis :

Aucun

Méthodes pédagogiques

Prise en compte des attentes des participants, apports théoriques, analyse de cas concrets – Validation des acquis en fin de formation

Attestation de formation

IDENTIFIER LES COMPORTEMENTS FAUTIFS - NOTIONS DE GRAVITE DES FAUTES - MAITRISER LES PROCEDURES DE SANCTIONS - LE CONTROLE EVENTUEL DE LA SANCTION PAR LE JUGE PRUD'HOMAL ET SES CONSEQUENCES – LE REGLEMENT INTERIEUR : CONTENU ET UTILITE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- A l'issue de la formation le stagiaire est en mesure de mener à bien les procédures de mise en application du droit disciplinaire.



FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

- Formations INTRA ou INTER
- Événementiel : séminaires, échanges entre CE, journées à thème
- Autres prestations



PROGRAMME

Principe et mise en œuvre du pouvoir disciplinaire

- Réagir face au comportement fautif
- Notions de fautes
- Harcèlement et discrimination
- Gravité des agissements fautifs
- Notions de sanctions
- Types et échelle des sanctions
- Sanctions interdites et Prescriptions
- Choix de la sanction (avertissement, mise à pied, rétrogradation, licenciement...)
- Détail de la procédure appropriée
- Notification et mise en application
- Voies de recours - Contrôle par le juge Prud'homal

Le Règlement intérieur

- Principe, objectif et obligation
- Procédure d'élaboration et de modification
- Contenu
- Enregistrement et mise en application

Animateur : Consultant - Formateur en droit du travail. Professionnel de plus de 15 ans d'expérience en gestion de personnel.